

Communiqué de presse du 17 mai 2018

Réseau Air 74

Non, les «feuilles de route» pour la qualité de l'air, présentées le 31 mars par le gouvernement français, ne seront pas suffisantes pour améliorer la qualité de l'air.

La décision de la Commission européenne, repoussée plusieurs fois est finalement tombée ce jeudi 17 mai. La France sera présentée devant la Cour de justice européenne pour répondre de son action et risque de lourdes amendes pour non-respect des normes européennes pour le dioxyde d'azote (NO₂), polluant émis majoritairement par les transports.

Les normes pour les particules PM₁₀ ne sont pas respectées en France, mais la Commission européenne semble satisfaite de l'action de la France dans ce domaine.

La vallée de l'Arve est concernée par des dépassements de ces deux polluants : les particules PM₁₀, émises à 60% par le chauffage et le dioxyde d'azote NO₂, émis à 70% par les transports et principalement par les moteurs diesel.

En janvier, les associations avaient proposé à Nicolas Hulot une panoplie de 25 mesures pour la feuille de route que le ministre leur avait proposé de coécrire, lors de sa venue à Chamonix le 29 septembre 2017. Certaines propositions importantes n'ont malheureusement pas été retenues dans la feuille de route finale du gouvernement.

Les mesures de la feuille de route concernant les transports et la mobilité sont particulièrement «légères», avec des vœux concernant l'amélioration des flottes de véhicules et l'évolution des motorisations, le covoiturage et le contrôle des émissions de poids lourds. Pas un mot sur le ferroviaire pour les marchandises, ou le vélo pour les déplacements courts, alors que ces solutions peuvent permettre des gains importants pour la qualité de l'air par rapport aux énergies fossiles utilisées par les camions et voitures.

La décision européenne n'est donc pas une surprise, mais le manque d'ambition de la France imposera aux citoyens une double peine, celle de continuer à respirer un air néfaste à la santé et, pour les contribuables, le risque de devoir payer de lourdes amendes, au lieu de voir ces sommes investies, en temps et en heure, dans la mise en œuvre de bonnes solutions.

Contrairement à ses voisins suisses ou d'Europe du nord, la France reste engluée dans une politique des transports pro-routière. Nous continuerons donc à payer de notre santé pour les décisions sans avenir prises encore aujourd'hui par la classe politique française. La Loi d'Orientation sur la Mobilité en cours d'écriture devra être l'occasion de mettre enfin la France sur les rails d'une mobilité multimodale, moins dépendante des énergies fossiles.

En Haute-Savoie, les émissions polluantes risquent de continuer à augmenter si les innombrables projets routiers à l'étude voient le jour : élargissement de l'A41, autoroute Machilly-Thonon, contournements de Marignier et de Pringy, tunnel sous le Semnoz, etc. Nos élus locaux roulent fièrement pour la pollution de l'air et n'ont pas de vision d'avenir en faveur d'une mobilité que les citoyens veulent plus propre, plus apaisée et choisie.

Les associations du Réseau Air 74, qui ont œuvré sans compter auprès de la Préfecture et du gouvernement depuis des mois, pour proposer des solutions pour l'amélioration de la qualité de l'air, dénoncent aujourd'hui le manque de courage et d'ambition des élus et de la Préfecture et les appellent à prendre en compte leurs propositions réalistes et raisonnables dans la finalisation de la rédaction du second Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA).

Le Réseau Air 74 est composé de 24 associations et collectifs

L'Abeille – ACPAT – AMAP'lace sur la terre – Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc – Les Amis de la Terre Haute-Savoie – Association Citoyenne de Passy – Club Alpin Français de Passy – Club Alpin Français de Sallanches – Cellule Verte Haute-Savoie – Chloro'Fill – Colibris Arve et Giffre – Cyclamen – Écolibristes – Inspire – FRAPNA Haute-Savoie – Collectif Médical de la Vallée de l'Arve – Nature et Environnement en Pays Rochois – Non au gaz de Schiste – Ligue Contre le Cancer Haute-Savoie – Ligue pour la Protection des Oiseau Haute-Savoie – ProMontBlanc – Sallanches Autrement – Vivre en Montagnes du Giffre – Vivre en Vallée Verte